

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 20 mai 2025

en fonction : **14**

Conseillers présents : **10**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. SINDT Alain ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. Jean-Marc SINDT ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle ; M. KOP Patrice ; M. HILD Didier

Présents par procuration : Mme DELAPORTE Marjorie donne procuration à M. RISCH Jérôme
M. BERGER Laurent donne procuration à M. Nicolas LINSTER
Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. Thiebaut HIRTZ

2 – Décisions prises dans le cadre des délégations du Maire

Monsieur le Maire par la présente communication et en conformité avec les articles L 2122-22 et L 2123, informe les membres du conseil municipal que dans le cadre des délégations qui lui ont été transmises par délibération du 04/06/2020 en point 1, il a accepté :

Le contrat de maintenance pour la chasse entre la Sté ILLICOWEB et la Sté MSV avec la commune pour un montant de 360.00 € TTC par an.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, à l'unanimité des membres présents, prend acte de cette information et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de donner suite à ce dossier.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 20 mai 2025

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20250520-0220052025-DE
Date de télétransmission : 22/05/2025
Date de réception préfecture : 22/05/2025